

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

Bulletin mensuel du groupe de travail Chine - Ligue française des droits de l'homme

N°37 - février 2009

SOMMAIRE

Liberté d'information et d'expression. page 2

Démocratie et libertés. page 2

Appareil judiciaire. pages 3&4
La professions d'avocat. Les procédures .
Délinquance

Conflits du travail. Condition ouvrière. pages 4&5

Protestations. Mouvements de masse. page 5

Minorités ethniques. pages 5&6
Xinjiang
Questions du Tibet
Délinquance

Hongkong. Macao page 6

Informations diverses. page 6
Sources d'information. page 7

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 10 yuan).

Nous contacter :
communication@ldh-france.org en mentionnant en objet «Groupe Chine».

Encore une fois, les avocats

Devant la Justice, les dossiers sensibles sont des dossiers à risque, pour les avocats aussi et les exemples abondent. Au printemps 2008, ceux qui se proposaient pour défendre les manifestants tibétains redoutaient la suppression de leur licence. Pour cette même raison, les parents des enfants malades du lait empoisonné avaient peine à trouver des professionnels qui osent plaider leur cause : il y avait derrière ce scandale trop de responsabilités aux échelons centraux, provinciaux et locaux pour qu'on puisse les dénoncer sans courir de dangers.

La fermeture du cabinet pékinois Yitong, décidée pour six mois le 17 février, mérite attention. La profession connaît ce bureau pour sa revendication d'une élection libre du bureau de l'association des avocats de Beijing (lettre d'août 2008 signée de trente-cinq avocats), conformément à l'article 35 de la Constitution qui garantit la liberté d'association. En outre plusieurs de ses membres avaient défendu devant les tribunaux des militants célèbres, tels que Hu Jia et Chen Guangcheng, ou avaient signé la Charte 08 (voir bulletin de janvier).

L'emploi comme assistant de l'avocat Li Subing, auquel l'administration du Henan avait retiré l'autorisation d'exercer, a fourni le prétexte d'une cessation d'activité de six mois. Cette décision met en danger l'existence même du cabinet : en octobre, quatre avocats avaient dû quitter Yitong sous la pression administrative. Si ceux qui restent doivent désormais rechercher du travail auprès des cabinets autorisés, la fermeture du cabinet risque d'être définitive.

Mais il reste des hommes courageux. Dans la pétition la plus large qu'ait jamais signée la profession, cinq cent onze avocats et juristes de Shenzhen demandent que leur collègue Liu Yao soit jugé avec équité. Condamné à quatre ans de prison pour „destruction de propriété“, Liu avait soutenu les villageois de Paitou au Guangdong contre les autorités qui les avaient expropriés pour construire une centrale électrique ; il en avait résulté des destructions d'échafaudages.

Le défenseur de Liu Yao, Li Fangping, voit dans cette affaire un bel exemple de collusion des tribunaux, des hommes d'affaires et des politiciens locaux. Il souligne le rôle exceptionnel de la profession d'avocat en ces termes : «Si Liu Yao, qui est un professionnel, ne peut pas même défendre ses propres droits, comment la société pourrait-elle attendre des avocats qu'ils protègent les droits des paysans dont on a pris la terre ?» On aimerait que, hors de Chine, les inquiétudes et les angoisses des avocats chinois soulèvent plus d'écho et plus de sympathie.

Ce bulletin ne doit pas être reproduit à l'extérieur de la Ligue des Droits de l'Homme.

Liberté d'information et d'expression.

25 fév.

Le site Droits de l'homme et observatoire de la vie quotidienne (www.msguancha.com/infex.html) est régulièrement bloqué. Sa réouverture le 25 février montrerait que les attaques subies par le site y auraient créé des dommages définitifs. Le créateur du site, Liu Feiyue, est un militant connu, notamment depuis 2007 pour son action en faveur du respect des Droits de l'homme, à l'occasion particulièrement des Jeux olympiques. (*Reporters sans frontières, 25 février*)

14 fév.

Agression du blogueur Xu Lai (<http://blog.ifeng.com/1738385.html>) alias Qian Liexian. Frappé de deux coups de poignard et d'un hachoir, il a été hospitalisé à Beijing. (*Reporter sans frontières, 18 février*)

12 fév.

L'administration générale de la presse et des publications a l'intention de dresser la liste des journalistes chinois qui ne respectent pas les règles prescrites et qui ne seront plus autorisés à faire des reportages ou à diffuser des nouvelles. Cette mesure devait prendre effet le 25 février et les conséquences pratiques, dès juin 2009.

Depuis le 6 février, les journalistes de Hongkong et de Macao doivent demander des autorisations pour travailler en R.P.C. et obtenir par avance l'accord des personnes qu'ils ont l'intention de rencontrer. Ces exigences, selon les autorités, visent à «améliorer les conditions de travail» des journalistes. (*South China Morning Post, 12 février ; Comité pour la protection des journalistes*)

10 fév.

À cette date, les autorités ont fermé 1.911 sites internet au nom de la campagne de « lutte contre la pornographie » lancée un mois plus tôt. En fait, la pornographie sert à lutter contre les informations et commentaires désagréables au pouvoir, comme on le voit (cf. bulletin de janvier) avec la fermeture de sites religieux ou purement politiques, accusés de diffuser des informations « nocives ». Fréquemment rebaptisés, ces derniers tentent d'échapper à la surveillance administrative ; les délateurs reçoivent une récompense d'un montant non spécifié. (*10 février ; Xinhua*)

9 fév.

Les autorités chinoises ont invité la presse à n'utiliser que les informations et commentaires officiels au sujet de l'incendie qui a détruit en partie ce jour le nouvel immeuble de la télévision d'État CCTV. Les sites internet avait annoncé et commenté l'événement avant les chaînes officielles, ce qui avait suscité les sarcasmes des internautes. (*South China Morning Post, 10 février ; Xinhua*)

5 fév.

Arrivée au Canada du journaliste Jiang Weiping, condamné en 2001 à huit ans de prison pour avoir dénoncé la corruption des dirigeants politiques du Nord-Est (Shenyang, Daqin) et relâché en 2006 sous la pression internationale et pour raison médicale. Il n'avait obtenu de passeport que deux semaines avant son départ pour Toronto. (*Globe and Mail de Toronto, 5 février*)

Démocratie et libertés.

12 fév.

Deux femmes enceintes, Zhao Chunhong et Li Chunxia, qui avaient demandé asile avec six autres personnes au Bureau des Nations unies pour les droits de l'homme à Beijing, ont été arrêtées par la police que le personnel chinois du Bureau avait avertie. Le 9 février, elles avaient manifesté dans le quartier de Xidan avec deux cents personnes pour protester contre la corruption des fonctionnaires. (*Weiquanwang, 12 février*)

8 fév.

Sortie de prison de Shuang Shuying, 77 ans, mère du pasteur Hua Huiqi. Elle avait été condamnée à deux ans de prison pour « dégradation de la propriété publique » : elle avait en 2007 frappé de sa cane un véhicule de police lors d'une démarche auprès de l'administration en faveur de son fils emprisonné Hua Huiqi. Son époux, rencontré dans l'après-midi de sa libération, est mort le lendemain. Les trois militants avaient combattu le système de rééducation par le travail et les persécutions religieuses. Leur maison avait été détruite en 2002 « dans l'intérêt des Jeux olympiques » et ils avaient dû déménager huit fois. Shuang Shuying a été maltraitée à plusieurs reprises en prison et son état de santé est très mauvais. Elle est quasiment aveugle. (*Human Rights in China, 13 février*)

L'appareil judiciaire

LA PROFESSION D'AVOCAT. LES PROCEDURES.

17 fév.

17 février. Le bureau des affaires judiciaire du district de Haidian à Beijing a informé le cabinet d'avocats Yitong qu'il devrait cesser ses activités pendant six mois, à des fins de « réorganisation » et pour avoir donné « illégalement » du travail à l'avocat du Henan Li Subin.

Celui-ci avait perdu sa licence après avoir dénoncé des irrégularités dans la perception des droits d'enregistrement professionnel par le bureau judiciaire du Henan. Yitong l'avait engagé par la suite comme assistant. La fermeture administrative a été notifiée trois heures après l'envoi d'une réponse du cabinet à la mise en garde de la veille, ce qui porte à croire que la décision était antérieure. (C.H.R.D., 19 février)

2 fév.

2 février. Les avocats et la famille du cyber-dissident Huang Qi ont été avertis que le procès s'ouvrirait le lendemain, en violation des règles de procédure. Les avocats Ding Xikui et Mo Shaoping ont obtenu un report de date mais celle-ci n'est pas fixée. Huang Qi est emprisonné à Chengdu (Sichuan) officiellement pour « possession illégale de secrets d'État » mis en réalité pour avoir diffusé sur son site internet (www.6-4tianwang.com) des informations sur le tremblement de terre du Sichuan. Ses avocats n'ont pas été autorisés à le rencontrer depuis le 18 septembre. (Reporters sans frontières, 4 février)

DELINQUANCE

GENERALE

23 fév.

Pour l'année 2008, les services judiciaires ont révélé 6.227 cas de corruption correspondant à 165 millions d'euros. Dans ce nombre, 726 cas concernaient des ventes de médicaments et 216, des chantiers de construction. Selon le Bureau de l'industrie qui publie ces chiffres, l'attention va désormais se porter sur les détournements de fonds liés aux secours apportés au Sichuan, après le tremblement de terre du printemps 2008, et sur les projets financés par l'État pour soutenir l'expansion de l'économie. (Xinhua, 23 février)

20 fév.

Les trois grandes banques du secteur d'Etat - Industrial and commercial Bank of China, Bank of China et China Construction Bank - sont impliquées dans la moitié des irrégularités et délinquances financières constatées en 2008, affirme un responsable du Bureau national d'audit financier. (South China Morning Post, 20 février)

5 fév.

La police du Xinjiang a rendu à la liberté 746 enfants qui avaient été enlevés et astreints à voler par des gangs. En 2008, huit groupes de malfaiteurs avaient été démantelés, ce qui avait conduit à 177 arrestations. Depuis 2006, le nombre d'enfants libérés des trafiquants s'élève à 3.059. Les enfants kidnappés proviennent en majorité des zones pauvres de Kashi, Akesu et Hetian. (Xinhua, 5 février)

3 fév.

Selon un rapport du ministère de la Sécurité publié ce jour, la police a démantelé depuis février 2006 neuf cents gangs de type mafieux et un total de treize mille groupes criminels, ce qui a donné lieu à près de cent mille poursuites. (Xinhua, 3 février)

MEDICALE ET ALIMENTAIRE.

23 fév.

Soixante-dix personnes ont été traitées dans la province du Guangdong après ingestion de porc contenant du clenbuterol. Ce stéroïde est utilisé pour diminuer la prise de graisse par l'animal. La viande infectée provenait de la province du Hunan. (B.B.C., 23 février)

15 fév.

Les scandales des médicaments mortels se multiplient. Après le lait empoisonné qui continue de justifier de nouvelles hospitalisations d'enfants, les autorités ont fermé une usine

... suite en page 4

pharmaceutique de Jiamusi (Heilongjiang) qui préparait à base d'herbe des liquides à injecter pour guérir de la fièvre et de la bronchite. Un patient en est mort le 10 février au Qinghai et trois autres y sont hospitalisés après de graves blocages respiratoires. (*Xinhua, 15 février*)

11 fév.

Récupération de 320.000 doses de vaccin antirabique défectueuses car contenant de l'acide nucléique, un adjuvant non encore testé par les autorités médicales chinoises dans son emploi sur les êtres humains. Il reste encore 40.000 doses dans les pharmacies. (*Xinhua, 11 février*)

5 fév.

Malfaçons mortelles de remèdes contre le diabète. Deux patients du Xinjiang en sont morts et onze se trouvent à l'hôpital. Les deux suspects appréhendés à Chaoyang et à Shenyang (Liaoning) auraient des connections avec le Xinjiang où cinq personnes sont détenues. Le produit contient six fois la dose normale de principe actif. Sa distribution s'est étendue au Sichuan. (*Xinhua, 5 février*)

Conflits du travail. Condition ouvrière.

23 fév.

Après une période de calme, les grèves de taxi qui avaient secoué plusieurs grandes agglomérations (Shantou, Chaozhou, Sanya, Guangzhou, Suizhou et Lanzhou, notamment) depuis novembre 2008, ont repris. A Zhangzhou (Fujian), l'arrêt de travail s'est accompagné d'une marche vers la mairie pour y déposer une pétition. Il s'agissait de dénoncer les taxis non enregistrés qui se multiplient et diminuent les recettes des conducteurs patentés. Un des manifestants assurait qu'il ne gagnait désormais que 40 yuan par jour (4 €).

À Huainan (Anhui), un millier de conducteurs avaient cessé le travail dans la journée du 5 février pour protester contre l'octroi de nouvelles licences et l'encouragement ainsi apporté à la concurrence. (*Xinhua, 23 février ; Centre d'information pour les droits de l'homme et la démocratie*)

22 fév.

Une explosion de gaz survenue dans la mine Tunlan de la ville de Gujiao (Shanxi) a fait au moins soixante-quatorze morts. Cent quatorze mineurs ont été hospitalisés, après empoisonnement par le monoxyde de carbone. La mine appartient à la grande entreprise d'État Shanxi Coking Group mais les sociétés nationales sous-traitent souvent leurs activités à des firmes privées qui portent peu attention aux questions de sécurité. (*China Labour Bulletin, 23 février*)

14 fév.

Plusieurs centaines de travailleurs migrants ont affronté la police dans la ville de Tongxiang (Zhejiang). Six véhicules de police ont brûlé ou ont été endommagés. On compte cent blessés parmi les ouvriers plus une vingtaine de prisonniers. La bagarre a éclaté après un heurt entre un migrant du Henan et un policier motocycliste en civil, suivi d'une intervention musclée de la police pour régler le différend. (*South China Morning Post, 16 février*)

8 fév.

Un millier de soldats démobilisés se sont rassemblés devant le bureau provincial des pétitions à Ji'nan (Shandong), exigeant de rencontrer les dirigeants provinciaux pour exposer leurs revendications. (*Minsheng Guangcha, 11 février*)

4 fév.

Sept cents ouvriers ont été dispersés par la police après plusieurs jours de manifestation. Ils demandaient le paiement des arriérés de salaires, après la fermeture le mois dernier de l'usine italienne de travail du cuir qui les employait à Pingshan, district de Longgang, près de Shenzhen (*Guangdong*)

23 janv

La mort d'un ouvrier par épuisement et crise cardiaque en juillet 2008 a conduit à la condamnation de deux patrons d'une briquetterie illégale du Shaanxi à dix-huit et douze mois de prison. Il s'agit d'un nouveau cas d'esclavage industriel qui rappelle celui qui avait soulevé tant d'émotion en 2007. Les ouvriers étaient des vagabonds, des sourds-muets et des mendiants recrutés à la gare de Ankang, au sud de Xi'an.

Ils étaient enfermés dans l'usine, privés d'argent, de papiers d'identité et de téléphone portable ;

... suite en page 5

l'indolence au travail ou les tentatives d'évasion étaient punies de coups. Les conditions d'alimentation et d'hygiène étaient déplorables, avec quinze heures de travail par jour. Après condamnation, les dix-huit ouvriers-esclaves survivants sont repartis sans la moindre compensation (*China Labour Bulletin*, 25 février ; *Quotidien du droit*)

Protestations. Mouvements de masse.

18 fév.

Deux mille paysans ont fait le siège des locaux de la police à Baolin, district de An, près de la ville de Mianyang (Sichuan) après avoir bloqué la route menant à l'agglomération de Yongquan. Ils protestaient contre le détournement des subsides liés au tremblement de terre du printemps 2008, lequel avait été particulièrement dévastateur à Mianyang. Après la mort de l'un des leurs dans les locaux de la police, les affrontements ont commencé, les villageois ayant en face d'eux un millier de policiers venus de Mianyang. La bagarre s'est poursuivie le 19 février, faisant dix blessés. Une voiture de police a été endommagée ainsi que diverses installations.

Les fonds prévus pour les subsides (2.000 yuan par famille) auraient servi à la construction de routes ou bien auraient été illégalement accaparées. Les paysans n'obtiennent pas de sommes suffisantes pour la reconstruction de leur maison, si bien que beaucoup d'entre eux restent sans logement. (*Centre d'information pour les Droits de l'homme et la démocratie*, 20 février)

8 fév.

Des rixes ont éclaté devant les bâtiments officiels du district de Dejiang de la préfecture de Tongren (Guizhou) après l'interdiction d'une danse du dragon en centre ville à l'occasion de la Fête des lanternes. Les policiers ont affronté les participants qui avaient bravé cette interdiction et refusaient de défiler hors de la ville. Dix mille personnes auraient été impliquées dans les bagarres. (*Centre d'information sur les Droits de l'homme et la Démocratie*, 9 février)

Conflits fonciers.

7 fév.

Les résidents du parc Junjing du district de Tianhe, près de Guangzhou (Guangdong) poursuivent leur combat contre la construction d'un transformateur qu'ils estiment dangereux (Cf. bulletin précédent). Alors qu'ils bloquaient l'entrée du chantier, des individus, qu'ils estiment appartenir à la Triade et que l'entreprise aurait recrutés, les auraient repoussés avec des canons à eau, en les menaçant avec des barres de fer et en jetant sur eux des blocs de ciment. La police ne serait pas intervenue. Le blocage du site s'est poursuivi les jours suivants. Les incidents ont pris de l'ampleur le 14 : un millier de résidents ont jeté des pierres sur le chantier, brisant les fenêtres et le système d'éclairage. Il y eut quelques affrontements avec la police et, le 16 février, trois arrestations. (*Boxun*, 13 février ; *R.F.A.*)

Minorités ethniques.

XINJIANG

21 fév.

Dans le dessein de réduire les différences apparentes d'ethnie et de religion, les autorités de la ville de Kashgar incitent vivement les fonctionnaires municipaux à se raser. En majorité ouïghoure, la population mâle est en grande part moustachue. Le motif officiel de la recommandation est de rendre les employés plus « présentables ». (*R.F.A.*, 21 février)

10 fév.

Sortie de prison de l'historien et journaliste Tothi Tunyaz, après onze ans de détention à Urumqi pour activités « séparatistes » et « violation de secrets d'État ». Tunyaz préparait une thèse sur l'histoire des Ouïghours à l'université de Tokyo lors de son arrestation le 6 février 1998 à l'occasion d'un reportage dans la région autonome. Son épouse demande qu'il soit autorisé la rejoindre au Japon. (*Reporters sans frontières*, 20 février)

23 janv

En 2008, les services de la Justice ont fait arrêter cent trente-trois personnes, dans le cadre de cinquante et un dossiers concernant les « trois forces » (le terrorisme international, l'extrémisme religieux et le séparatisme ethnique). (*Urumqi on line*, 23 janvier)

... suite en page 6

QUESTIONS DU TIBET

21 fév.

Les autorités chinoises ont décidé de fermer le Tibet aux touristes étrangers ou venus de Taiwan, une quinzaine de jours avant l'anniversaire du soulèvement du 14 mars 2008. De son côté, le Congrès de la Jeunesse tibétaine a demandé aux Tibétains de ne pas célébrer le Nouvel an qui commence le 25 février. De larges territoires à peuplement tibétain ne seraient plus accessibles depuis la mi-février dans les provinces du Sichuan et du Qinghai. (*South China Morning Post*, 21 février)

16 fév.

Arrestations de quatre Tibétains – dont deux femmes – dans le district de Lithang (zone de Kardze au Sichuan) et de quinze autres qui manifestaient dans la ville de Lithang après la mise en détention la veille du moine Lobsang Lhundup. Celui-ci avait crié des slogans demandant l'indépendance et appelant au boycott des festivités liées au Nouvel an tibétain. (*Voice of Tibet*, 17 février)

27 janv

Arrestations de trente moines du monastère Dzochen du district de Derge (préfecture autonome de Karze, au Sichuan) à l'occasion du Nouvel an chinois. Les détenus auraient été irrités de voir danser des femmes chinoises habillées en moines à l'occasion d'un banquet. Sur protestation du monastère, les trente personnes ont été relâchées quatre jours plus tard. (*Voice of Tibet*, 4 février)

25 janv

Pendant la semaine qui a commencé le 18 janvier, les autorités chinoises ont enquêté sur 8.424 personnes, procédé à 81 arrestations, fouillé trente ensembles résidentiels et 3.813 chambres en location ou maisons d'habitation ainsi que trente-trois hôtels. Elles ont visité cinquante-six bars internet. Toutes ces démarches ont conduit à cinquante et une arrestations pour activités criminelles et à trente autres pour vols et prostitution ainsi que pour détention de discours et de chants « réactionnaires ». (*Chinatibetnews.com*, 25 janvier)

HEBEI

10 fév.

Une rixe impliquant un millier d'individus Hui et Han dans la ville de Niujinzhuang, dans le district autonome Hui de Mengcun, a fait une centaine de blessés. La bagarre avait pour origine un incendie survenu la veille entre deux Han et Hui, à l'occasion d'un feu d'artifice lors de la fête des Lanternes. Il a fallu deux mille policiers pour séparer les combattants. La population Hui, forte de 9,8 millions d'individus dans l'ensemble de la Chine, est en majorité musulmane. (*Centre d'information pour les Droits de l'homme et la démocratie, Kyodo*, 16 février)

Hongkong - Macao

18 fév.

Un journaliste du South China Morning Post, Wong Chikeung, s'est vu refuser l'entrée à Macao pour un reportage en raison d'un « accord entre le secrétariat chargé de la sécurité et le chef de la police ». Interrogées à ce sujet, les autorités ont affirmé qu'elles « ont toujours respecté la liberté de la presse ». Le quotidien relève, outre ce cas, que les membres du mouvement démocrate de Hongkong se heurtent quasiment chaque semaine à de tels refus d'entrée à Macao. (*South China Morning Post*, 19 février)

Informations diverses

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

19 fév.

Selon une étude menée en 2008 sur 18.000 personnes et dans soixante et une villes, 4,9% de la population masculine auraient des relations homosexuelles. Ces premiers chiffres publiés sur ce sujet ont été fournis par le Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies. (*RTHK*, 19 février)

17 fév.

Le sida est la maladie infectieuse la plus mortelle en Chine, devant la tuberculose et la rage, selon un communiqué du ministère de la Santé. De janvier à septembre 2008, 6.897 personnes y auraient succombé. Les services des Nations Unies estiment à trente ou cinquante millions le nombre des individus menacés par le virus. (*A.F.P.*, 18 février)

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., China Information Center, Boxun, China Labour Bulletin, Chine-Information, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Confédération internationale des syndicats libres, Dajiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, I.F.E.X. (Echange international de la liberté d'expression), Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, South China Morning Post, The Standard, Wen Wei Po.

POUR NOUS CONTACTER, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».